

Demande de bourse

Une
bourse,
un
logement ?



Actualités Bourse



France - Irlande - Soutien à la mobilité des doctorants en cotutelles ou co-encadrement de thèse

Le programme est géré par le Service d'Action et de Coopération Culturelle de l'Ambassade de France en Irlande. Il vise à accroître la coopération scientifique et l'échange entre la France et l'Irlande. Ce programme permet à des doctorants en cotutelle ou en codirection de thèse d'effectuer une mobilité pour les besoins de leur recherche. Une bourse forfaitaire est attribuée à l'étudiant. [Lire la suite](#)



Appel à candidatures : Bourses FRANCE L'Oréal-UNESCO Pour les Femmes et la Science 2019

Ouverture de l'appel à candidatures de l'édition 2019 des Bourses FRANCE L'Oréal-UNESCO pour les Femmes et la Science. [Lire la suite](#)



Ouverture du concours externe spécial à destination des titulaires d'un doctorat: courrier du directeur de l'ENA

L'ENA recrute actuellement ses élèves par la voie de trois concours : un concours réservé aux étudiants diplômés au moins du grade de licence, un concours réservé aux agents publics ayant plus de quatre années d'ancienneté et un concours réservé aux personnes ayant une expérience professionnelle, associative, syndicale ou élective, de plus de huit années. [Lire la suite](#)



DIM MathInnov - Allocations doctorales 2019

Le DIM MathInnov finance 12 allocations doctorales en mathématiques et en informatique théorique. D'une durée de 3 ans, ces postes sont à pourvoir à partir d'octobre 2019. [Lire la suite](#)





DIM MathInnov - Allocations Postdoctorales 2019

Le DIM Math Innov finance 6 post-doctorats. D'une durée d'un an, ces postes sont à pourvoir à partir d'octobre 2019 dans les laboratoires de recherches affiliés au DIM MathInnov. [Lire la suite](#)



IDA - Appel à candidatures contrats doctoraux IdA 2019

Chaque année des contrats doctoraux sont attribués par le Ministère de de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (M.E.S.R.I) au titre du partenariat avec l'Institut des Amériques (IdA). [Lire la suite](#)



ArTeC - Aide à la publication et à la réalisation

L'École Universitaire de Recherche ArTeC soutient la recherche la plus actuelle dans le domaines des arts, technologies, du numérique, des médiations humaines et créations, en proposant des aides à la publication et à la réalisation. [Lire la suite](#)



Bourse Eugène Fleischmann 2019 : Appel à candidatures

La Société d'ethnologie offre chaque année une « Bourse Eugène Fleischmann » destinée à soutenir un doctorant en fin de thèse ou un jeune docteur* pour mener à bien une recherche post-doctorale originale et innovante qui soit réalisable en une année. [Lire la suite](#)



Programme « Ambassadeur » - Appel 2019

Ce programme postdoctoral a pour objectif de financer un séjour de 12 mois à l'étranger pour un post-doctorant engagé sur un projet de recherche portant sur des enjeux de sécurité et de défense, quelle que soit la discipline universitaire (géographie, économie, sciences politiques, droit etc.). Ce programme peut financer jusqu'à 2 allocations par an. [Lire la suite](#)



Appel à candidatures - Aides à la mobilité jeunes chercheurs au CEFRES (Prague), 2019-2020

Le CEFRES offre des aides à la mobilité d'un an (1er septembre 2019-31 août 2020) à des doctorants en 2e année de thèse ou plus inscrit dans une université en France, Hongrie, Pologne, République tchèque ou Slovaquie. [Lire la suite](#)



BOURSES PALLADIO - Appel à candidatures 2019

Le programme de bourses de la Fondation Palladio vise à accompagner et soutenir les jeunes générations (étudiants, doctorants, post-doctorants, français et étrangers), en leur donnant les moyens de mener à bien leurs projets de formation supérieure ou de recherche dans les domaines directement liés à l'industrie immobilière et à la construction de la Ville. [Lire la suite](#)



BOURSE D'ETUDE "Jim Hurlock - White & Case"

25 janvier 2019 - 18 avril 2019

25ème édition de la Bourse d'Etudes « Jim Hurlock – White & Case » des Juristes d'Affaires . [Lire la suite](#)



Prix de Recherche Caritas 2019

18 février 2019 - 4 mars 2019

Appel à candidatures 2019 pour le programme des Bourses de la Fondation Palladio

20 février 2019 - 15 mai 2019

la Fondation a décidé d'octroyer 10 bourses de 10 000€ chacune*, à des étudiants de toutes les disciplines qui concourent à la fabrique de la ville (aménagement, architecture, droit, économie, finance, construction, immobilier, ingénierie, sociologie, urbanisme etc.) [Lire la suite](#)

■ **Constituez votre dossier social étudiant (DSE) - etudiant.gouv.fr**

■ **Pouvez-vous prétendre à l'obtention d'une bourse ? Bourses : [montant](#) et [barème](#) 2016-2017**



www.crous-versailles.fr



www.etudiant.gouv.fr

■ Bulletin d'assiduité aux travaux dirigés

En tant qu'étudiant boursier, vous êtes dans l'obligation de suivre la totalité des enseignements et de faire remplir votre bulletin d'assiduité au cours.

Voici le mode d'emploi :

- Semestre 1 (Décembre): faire signer le bulletin par 2 chargé(e)s de Travaux dirigés, faire une photocopie recto-verso et la remettre au secrétariat de votre UFR qui mettra le tampon de l'UFR.
- Semestre 2 (Avril) : faire signer le bulletin par 2 chargé(e)s de Travaux dirigés (différents du 1er semestre), rendre l'original au secrétariat de votre UFR.

Seuls les étudiants Erasmus peuvent retourner leurs bulletins d'assiduité par mail ou par fax au service des bourses. Tous les autres étudiants doivent obligatoirement l'envoyer par voie postale ou le déposer directement au bureau des bourses.



**SCOLARITÉ
BOURSES**

Université Paris Nanterre
Service des bourses
Bât A, Bur 204/205 B200, avenue de la République
92001 Nanterre
Tél: 01 40 97 70 45 / 01 40 97 58 24

■ Autres types d'aides

Aides sociales

Les bourses de voyage

Une bourse de voyage peut être attribuée aux boursiers, pour leur permettre d'accomplir un stage individuel à l'étranger ou dans un territoire d'Outre-Mer, d'une durée minimum d'un mois et s'intégrant dans leurs études. Les filières à vocation internationale, technologique et gestion sont prioritaires. Les étudiants attributaires d'une aide dans le cadre d'un programme européen ne peuvent bénéficier d'une bourse de voyage. Date limite de retour des demandes : mi-mai quelle que soit la période de stage.

Les bourses du gouvernement français

Des bourses du gouvernement français pour les étudiants étrangers sont accordées par le Ministère des Affaires Etrangères sur proposition des Ambassades de France. Elles sont gérées par le Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires (CROUS).

- Pour tous renseignements concernant ces bourses, adressez-vous au Service des Bourses. Par contre, pour les bourses émanant du département ou de la municipalité, adressez-vous directement à l'organisme concerné. Les étudiants étrangers peuvent également, sous certaines conditions, bénéficier de bourses attribuées par des organismes internationaux ou par leur gouvernement.

Aides individualisées exceptionnelles

Le Fonds National d'Aide d'Urgence (FNAU)

Ces aides sont attribuées sur critères sociaux ou sur critères universitaires par le Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires (CROUS). Pour connaître la procédure et les conditions d'attribution : Service social

(Bâtiment B de la Résidence Universitaire). Les aides de la commission sociale d'établissement (CSE)

Depuis 1991, il existe dans chaque université une Commission Sociale d'Etablissement (CSE). Elle traite de l'ensemble des problèmes sociaux étudiants, elle est composée de représentants des étudiants, du CROUS, des mutuelles, des collectivités, des enseignants. Cette commission finance, par le biais du Fonds d'Amélioration de la Vie Etudiante (FAVE), des mesures collectives d'amélioration de la vie étudiante (aides à des projets ou à des aménagements). Elle peut également accorder des aides sociales individuelles qui remplacent ou complètent les aides ou prêts du Fonds Social Universitaire.

- Les dossiers doivent être adressés au : Secrétariat du Service des Instances qui les présente aux sessions de la CSE.

Les aides sociales et financières

La poursuite et l'issue de vos études peuvent être affectées par des difficultés personnelles ou matérielles, passagères ou non. Vous trouverez à l'Université des interlocuteurs qui peuvent vous aider.

Les assistantes social du CROUS reçoivent les étudiants dans le respect du secret professionnel. Outre l'écoute, leur rôle est de :

- vous informer sur la vie universitaire et ses conditions matérielles (logement, travail, budget, loisir), la législation sociale,
- vous aider à surmonter des difficultés passagères d'ordre personnel, familial, social,
- vous orienter et vous accompagner vers des services spécialisés en ce qui concerne divers problèmes (médicaux, juridiques, changement d'orientation et inadaptation),
- effectuer des interventions ou des liaisons auprès des différents services administratifs ou autres intérieurs et extérieurs à l'Université,
- instruire les demandes d'aides financières (FNAU et CAS ,...).

■ Utilisation de droits à bourse non utilisés

[Demande d'utilisation des droits à bourse en cas de préparation d'un nouveau diplôme](#)

Ce document renseigné par l'étudiant est à transmettre au service des bourses.

[Bulletin d'assiduité](#)



Service Social étudiant - CROUS

Bât E Salle 19

Tél : 01 40 97 71 01

[En savoir plus sur le service social étudiant](#)

Mis à jour le 06 novembre 2018

<https://etudiants.parisnanterre.fr/demande-de-bourse-296995.kjsp?RH=1265124109317>